

Très haute résistance
à la chaleur
et à l'humidité

Conjugué
performance
et écologie
(consulter la Fiche
de Déclaration
Environnementale
et Sanitaire)

■
ECOLABEL EUROPÉEN
Eu Ecolabel :
FR/044/011



■
Gélifié, ne coule pas

■
Met en valeur
le naturel de toutes
les essences de bois

■
Aspect mat
non jaunissant

■
Lavable

■
Sans odeur



Vernis Décoration Environnement Haute protection



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Innovation technique dans la décoration et la protection des bois intérieurs, le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT BLANCHON, apporte un réel confort d'application à l'utilisateur exigeant. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux bas de C.O.V.⁽¹⁾, conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen, et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères. La déclaration environnementale du VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et est consultable sur notre site www.blanchon.com.
- Le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT s'utilise aisément et rapidement, sans effet visuel laiteux. Son absence d'odeur, sa simplicité d'application et sa rapidité de séchage permettent une immobilisation extrêmement réduite des locaux, des boiseries ou des meubles.
- Le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT s'applique directement sur tous les types de boiseries et meubles intérieurs, y compris dans les cuisines et salles de bains. Sa formule gélifiée ne coule pas et est particulièrement appréciée sur les pièces verticales ou difficiles d'accès (poutres, plafonds, frisées). Excellent accrochage sur bois exotiques (essences rares, nous consulter).
- Le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT, destiné à toutes les essences de bois, ne modifie pas, en nuance incolore, la couleur d'origine des bois.
- Disponible en incolore mat.

(1) selon la Directive 2004/42/CE

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Utiliser le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT sur des bois propres et secs, sans traces de vernis écaillés ou d'anciennes peintures.
- Éliminer si nécessaire les vernis ou peintures craquelés avec les DÉCAPANTS BATIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ.
- Sur vernis anciens, éliminer les parties de faible adhérence, dépolir les surfaces encore brillantes (papier abrasif fin).
- Si nécessaire, appliquer un produit de traitement adapté.
- Dans des pièces soumises à une forte humidité (salles d'eau, par exemple), l'application d'une couche de vernis sur le verso des frisées empêchera celles-ci de se déformer.
- Proscrire l'utilisation de lessive, d'éclaircisseur ou d'agents blanchissants.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.

Mise en teinte

- Les bois poncés ("mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Dans ce cas, après le séchage du produit qui colore, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST® BLANCHON afin de "bloquer" la teinte.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Fond dur avant vernissage

- L'utilisation, en première couche, d'un Fond Dur BLANCHON permet un recouvrement rapide par le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT (gain de temps).
- Le FOND DUR AQUA permet un travail complet de vernissage sans odeur, dans un confort d'application parfait.
- Le FOND DUR PRÉPLAST® est particulièrement recommandé sur bois anciennement cirés, encaustiqués ou huilés, ou sur bois teintés (voir § MISE EN TEINTE).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT est prêt à l'emploi, ne pas diluer. Bien agiter l'emballage avant l'emploi. Ne pas appliquer par une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85%. Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieur à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- L'application se pratique en 3 couches à la brosse ou au spalter, en couches régulières et garnies. L'utilisation du pistolet n'est pas recommandée.
- Entre les couches, il est recommandé d'effectuer un léger ponçage (égrenage) et de redépoussiérer. Proscrire l'utilisation de laine d'acier. Durcissement rapide, prendre quelques précautions les premiers jours.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

Vernis Décoration Environnement

SÉCHAGE

- Séchage hors poussières : 30 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 2 heures dans des conditions normales.
- Séchage "à cœur" : 3 jours.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN

- Détergent neutre. Éviter l'utilisation de produits ammoniacés ou d'eau de javel à forte concentration.

RÉNOVATION

- Le VERNIS DÉCORATION ENVIRONNEMENT est rénovable par lui-même. Égrener soigneusement la surface (papier abrasif fin, éviter l'utilisation de laine d'acier). Dépoussiérer soigneusement et appliquer la couche de rénovation.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VERNIS POUR BOISERIES ET MEUBLES INTÉRIEURS
TYPE DE RÉSINES	Polyuréthanes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,01 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	1800 centipoises
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
SANS MÉLANGE	Prêt à l'emploi
PONÇABILITÉ – RECOUVRABILITÉ	2 h selon température et degré hygrométrique
PIGMENTATION	Tons bois : oxydes de fer transparents micronisés
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053). Proscrire les produits ammoniacés

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com